



## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Avril 2023

20 h

### Liste des délibérations examinées

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du cinq avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

#### AFFAIRES GENERALES

- 2023-03-01 Projet de signature de convention avec l'Association «La Terre Visitée» : **adopté à l'unanimité,**
- 2023-03-02 Projet de contrat de location licence IV et fixation tarif de location, **adopté à l'unanimité,**
- 2023-03-03 TRIGONE – Consultation public sur demande d'enregistrement d'une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la Commune de MIRANDE : **adopté à l'unanimité,**
- 2023-03-04 Projet de convention d'utilisation des locaux des ALSH Pitchounet et Cadichon par la Commune de MIRANDE : **adopté à l'unanimité,**

#### FINANCES

- 2023-03-05 COMPTES DE GESTION 2022 DES 4 BUDGETS : Budget Principal – Assainissement – Espace des Clarisses et Régie Culturelle : **adoptés à l'unanimité,**
- 2023-03-06 COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 DES 4 BUDGETS : Principal – Assainissement – Espace des Clarisses et Régie Culturelle : **adoptés à l'unanimité,**
- 2023-03-07 AFFECTATION DES RESULTATS DES 4 BUDGETS : Principal – Assainissement – Espace des Clarisses et Régie Culturelle : **adopté à l'unanimité,**
- 2023-03-08 BUDGET PRIMITIF 2023 : Assainissement : **adopté à l'unanimité,**
- 2023-03-09 BUDGET PRIMITIF 2023 : Régie Culturelle : **adopté à l'unanimité,**
- 2023-03-10 BUDGET PRIMITIF 2023 : Espace des Clarisses: **adopté à l'unanimité,**
- 2023-03-11 BUDGET PRIMITIF 2023 : Budget Principal : **adopté à l'unanimité,**
- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2023 : **à l'unanimité, les taux d'imposition sont maintenus au même niveau que 2022, à savoir :**
- Taxe d'Habitation : 13,75 % ; Taxe Foncier Bâti : 73,22 % ; Taxe Foncier Non Bâti : 123,39 %
- 2023-03-12 Provision pour créances douteuses : **adopté à l'unanimité,**
- 2023-03-13 Dossier de demande de subvention pour les travaux de rénovation du parc lumineux d'éclairage public : **adopté à l'unanimité,**
- 2023-03-14 Amortissement immeuble de rapport M 14 : **adopté à l'unanimité,**
- 2023-03-15 Budget assainissement : durée d'amortissements des immobilisations M 49 : **adopté à l'unanimité,**
- 2023-03-16 Plan de sobriété énergétique au niveau éclairage public – modification de l'amplitude d'éclairage : **adopté à l'unanimité.**

## DECISIONS DU MAIRE

Monsieur Le Maire rend compte au Conseil Municipal des différentes décisions qui ont été prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir donnée lors de la séance du 10 juillet 2020, pour qu'il agisse au nom de la Commune pour la durée de son mandat, à savoir :

★ **Décision portant sur la signature d'une convention avec le Comité des Fêtes.**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la signature d'une convention avec le Comité des Fêtes qui se chargera d'assurer l'animation de la Ville lors des fêtes de MIRANDE : ***le Conseil Municipal après avoir entendu son Président, prend acte***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures.

***L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est consultable en Mairie, Direction Générale des Services ou sur le site internet [www.mirande.fr](http://www.mirande.fr) copies seront délivrées à la demande.***